

**QUESTION ORALE DE M. ANTOINE À  
M. DOLIMONT, MINISTRE DU BUDGET ET DES  
FINANCES, DES AÉROPORTS ET DES  
INFRASTRUCTURES SPORTIVES, SUR « LA  
NÉCESSAIRE CONSTRUCTION D'UN  
VÉLODROME EN WALLONIE »**

**M. le Président.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Antoine à M. Dolimont, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, sur « la nécessaire construction d'un vélodrome en Wallonie ».

La parole est à M. Antoine pour poser sa question.

**M. Antoine** (Les Engagés). – Monsieur le Ministre, je suis ravi de vous retrouver et je vous présente des excuses pour il y a quinze jours, mais il fallait se partager entre deux commissions. C'était un choix cornélien.

Un événement phare de la discipline en Belgique, en l'espèce Les Six Jours de Gand, illumine chaque année la piste d'un coup de projecteur. Pourtant, reconnaissons que le déséquilibre de la pratique de cette discipline entre le nord et le sud du pays est criant. Lors des derniers championnats de Belgique, seule une trentaine d'affiliés francophones, toutes disciplines et catégories confondues, étaient ainsi présents. D'ailleurs, la toute nouvelle piste de Zolder, en province de Limbourg, sonne aussi comme un témoignage supplémentaire du décalage de moyens entre la Flandre et notre Région, puisque la Flandre compte désormais deux pistes couvertes disponibles à l'année : le Centre Eddy Merckx

de Gand et Zolder, en plus du Kuipke, seulement ouvert durant certains créneaux. La Wallonie, elle, ne dispose d'aucune installation du genre.

Quelles sont encore vos ambitions en la matière ? Comment expliquer que nos sportifs doivent rouler jusqu'à un centre sportif flamand, voire dans un autre pays, pour s'y entraîner ? Rappelons-nous que notre excellent collègue, Jean-Luc Crucke, alors à votre place – c'est pour la qualité du rapport –, avait initié un projet Planet Bike qui comprenait une piste ouverte. Ce dossier, du reste, s'inscrivait dans ce qu'il appelait à l'époque Wallonie Ambitions Or. On devait voir ce dossier se finaliser pour 2024 sur le site de l'ancienne caserne militaire de Jambes. Entre-temps, celle-ci vient d'être vendue à Thomas & Piron pour 25,5 millions d'euros, afin d'y aménager, semble-t-il, 450 logements. Le site préconisé n'est donc plus disponible.

C'est donc l'occasion pour nous de vous interroger sur la relocalisation de ce projet ou, le cas échéant, sur son abandon. Reconnaissons que, pour des raisons budgétaires et des coûts très importants de construction et d'entretien, c'est du reste ce qui nous avait amenés à devoir renoncer – pour le centre de haut niveau à Louvain-la-Neuve – à la présence d'une piste, parce que les coûts sont évidemment exorbitants.

Ne conviendrait-il pas davantage de conclure un accord de coopération, soit avec vos homologues flamands pour faciliter l'usage de leurs vélodromes pour nos sportifs wallons, soit encore avec des villes françaises frontalières qui disposent de pareilles installations, et permettre ainsi à nos sportifs, dans de bonnes conditions financières, de s'exercer à cette discipline ? Je dis cela parce que nous vivons, oserais-je dire, les derniers mois ou les dernières semaines d'abondance budgétaire puisque – il y aura d'ailleurs une question tout à l'heure à ce sujet – nous verrons que le ciel s'est considérablement assombri au-dessus de nos têtes, non seulement au niveau européen, mais également au niveau national.

Nous devons aujourd'hui viser les investissements les plus efficaces et les plus proportionnés par rapport à nos besoins. Bref, j'ai le plaisir de vous entendre sur cette question dans votre double casquette de budget et de sport.

**M. le Président.** – La parole est à M. le Ministre Dolimont.

**M. Dolimont**, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, le Plan de relance de la Wallonie prévoyait initialement deux projets dédiés au sport de haut niveau, comme vous l’avez rappelé. Premièrement, le projet Planet Bike était dédié exclusivement au développement du cyclisme. Secondement, il s’agissait du Pôle sportif d’excellence multidisciplinaire. Le 15 décembre 2022, le Gouvernement wallon a acté l’abandon du projet Planet Bike pour les régions qui ont déjà pu être largement évoquées en commission.

Toutefois, je n’abandonne pas le cyclisme. Le 20 juillet dernier, le Gouvernement a marqué son accord sur le lancement de l’appel à candidatures pour la mise en œuvre du Pôle sportif d’excellence multidisciplinaire en Wallonie. Le programme d’investissements prioritaires, qui liste les investissements qui seront subsidiés dans ce projet, comprend un vélodrome *indoor* de 250 mètres permettant la pratique des disciplines telles que le sprint ou le keirin. Cette infrastructure inclut une salle de préparation physique, un local antidopage et une salle de soins paramédicaux. Les candidatures étaient initialement attendues pour le 30 novembre, mais la date limite a été reportée au 29 janvier 2024 afin de permettre aux candidats potentiels de consulter les différents acteurs du monde sportif concerné.

J’ai bon espoir que ce projet permettra de pallier le manque de vélodromes en Wallonie, infrastructures qui, comme vous l’avez souligné, restent prioritaires pour moi et dont l’importance a été confirmée lors des consultations réalisées en amont de l’adoption du cahier des charges par le Gouvernement.

Quant à un accord avec la Région flamande, je vous répondrai que ma priorité est de doter la Wallonie d’un tel outil et que, par ailleurs, à l’heure actuelle, les difficultés de nos sportifs ne paraissent pas liées à l’accessibilité des infrastructures flamandes, mais bien au manque de proximité de celles-ci par rapport à leur saturation.

Je profite de votre question pour rappeler que j’ai eu le bonheur d’inaugurer le 17 novembre dernier un complexe de haut niveau dédié au BMX et au VTT à Antoing. Ce projet a été financé dans le programme Wallonie Ambitions Or. Outre les infrastructures dédiées au sport de haut niveau, le projet d’Antoing intègre également une piste en circuit fermé qui permettra notamment aux plus jeunes de découvrir le VTT et le cyclisme sur route en toute sécurité.

**M. le Président.** – La parole est à M. Antoine.

**M. Antoine** (Les Engagés). – Je prends acte de la renonciation du Gouvernement au projet qui avait été avancé par notre collègue Jean Luc Crucke, Planet Bike, à Namur. De toute façon, le terrain a maintenant été vendu.

Deuxièmement, je trouve que l’abandon de la piste d’une coopération avec nos amis flamands est un peu rapide. Vous parlez d’accessibilité, mais il n’empêche que nous serons confrontés à un dossier très important en termes budgétaires. Vous ne m’en voudrez pas de dire que les précédents, certes, étaient des vélodromes *outdoor*. Mais ces derniers, au nombre de quatre, n’ont pas fonctionné pour différentes raisons. Ils sont pratiquement à l’abandon ou en tout cas soumis à d’autres projets, aujourd’hui. C’était un échec que Michel Daerden avait tenté de pallier sans succès.

Depuis lors, reconnaissons que, toutes catégories confondues, le nombre de « pistards » – passez-moi cette expression – reste extrêmement faible du côté francophone. Même si je suis – et nous sommes tous les trois, peut être tous les quatre – d’ardents défenseurs de l’investissement sportif, je m’interroge quand même sur la pertinence de celui-ci. Si les décisions ne sont pas prises durant ce Gouvernement, de manière irrémédiable, je crains que le prochain Gouvernement qui va traquer, chercher de manière obligatoire des réductions de dépenses ne fasse passer à la trappe ce projet, considérant qu’il est probablement disproportionné.

**QUESTION ORALE DE M. ANTOINE À  
M. DOLIMONT, MINISTRE DU BUDGET ET DES  
FINANCES, DES AÉROPORTS ET DES  
INFRASTRUCTURES SPORTIVES, SUR  
« L’ÉTAT DES LIEUX DES AGORASPACE EN  
WALLONIE »**

**M. le Président.** – L’ordre du jour appelle la question orale de M. Antoine à M. Dolimont, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, sur « l’état des lieux des *agoraspaces* en Wallonie ».

La parole est à M. Antoine pour poser sa question.

**M. Antoine** (Les Engagés). – Monsieur le Ministre, depuis des années, les communes, les régies autonomes et les sociétés de logement, sous mon initiative comme ministre à l’époque, ont la possibilité de bénéficier des avantages du programme appelé « Sport de rue », financé par la Région wallonne – que notre président a bien connu aussi. Ce programme permet de développer des infrastructures telles que les *agoraspaces*, qui sont probablement le produit sportif le plus connu et le plus reconnu de ce type.

Ce programme est très intéressant parce qu’il a pour vocation de ramener des jeunes et des moins jeunes vers une pratique sportive en dehors des contraintes du sport, en dehors des affiliations à des clubs ou à des fédérations. Il se situe généralement dans des quartiers qui ont besoin de ce type d’espaces pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de pratiquer une activité physique.

Lors d'une précédente question, vous m'expliquez que, « depuis l'entrée en vigueur du décret du 3 décembre 2020, 19 dossiers s'inscrivant dans le cadre spécifique des infrastructures sportives de quartier ont été introduits. Un dossier a fait l'objet d'une non-recevabilité, cinq d'un avis de recevabilité, un au stade de l'avant-projet, un au stade d'un accord de principe et sept ont bénéficié d'un accord de principe. Dès lors, les porteurs de projet peuvent à présent déposer leur dossier au stade projet. Un dossier au stade projet est en cours de complétude par le porteur du projet. Un autre est en cours d'analyse par mon administration, et seulement deux dossiers ont bénéficié d'une promesse ferme de subvention ».

Alors que les besoins et les demandes sont quand même très importants ou pourraient l'être, et maintenant que nous sommes pratiquement au terme de cette législature, c'est l'occasion pour moi de vous inviter à établir un état des lieux et à réactualiser celui que vous m'aviez avancé.

Au passage, Monsieur le Ministre, j'ai le sentiment que d'avoir abaissé le taux de subvention de 85 à 70 % a probablement nui à cette promotion du sport de rue, parce qu'il n'y a pas de club correspondant. Pour la commune, l'association ou la société de logement, c'est évidemment un sport libre. On ne peut donc pas comptabiliser les jeunes qui vont pratiquer régulièrement. Pourtant, tous ceux qui existent, on peut le voir dans nos villes et quartiers, attirent un grand nombre de jeunes et de sportifs qui après peuvent s'engager dans des clubs.

Ce sont des budgets limités, Monsieur le Ministre. C'est en cela que je plaide exceptionnellement pour le retour à 85 %. Dans certains cas, pour 100 000 ou 120 000 euros, parfois un peu plus, vous avez une installation de premier choix. Dans des circonstances où les jeunes sont attirés par d'autres addictions, c'est peut-être le moment de relancer ce type d'infrastructures. Je serai donc très heureux de vous entendre sur l'état des lieux et les perspectives d'avenir.

**M. le Président.** – La parole est à M. le Ministre Dolimont.

**M. Dolimont**, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, tout d'abord, je me permets de préciser que le terme « *Agoraspace* » est le nom d'une marque, j'utiliserai donc plutôt le terme d'« infrastructures multisport ». Aussi, le programme « Sport de rue » n'existe plus, comme vous l'avez souligné, depuis l'entrée en vigueur du décret du 3 décembre 2020, qui prévoit la possibilité de subsidier les infrastructures sportives de quartier avec un taux de 70 %.

Pour rappel, cette modification décrétole a été portée par votre éminent collègue, cité précédemment. Pour

rappel également, ces infrastructures de quartier sont des infrastructures sportives extérieures, à l'exclusion des modules de jeux non sportifs, mises gratuitement à disposition des utilisateurs et ouvertes à tous, avec un programme d'animation à vocation sociale et pour lequel un conseil d'utilisateur s'assure de la mise en œuvre.

Depuis l'entrée en vigueur du décret, 34 dossiers de sports de quartier ont été initiés, dont l'un est financé dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt Inondations 2021.

Concernant l'état de ce dossier, je peux vous préciser que :

- deux dossiers ont bénéficié d'un avis de recevabilité ;
- quatre dossiers sont en attente d'un dossier d'avant-projet ;
- quatre dossiers d'avant-projet doivent être complétés par le porteur de projet ;
- trois dossiers d'avant-projet sont en cours de traitement en vue d'un accord de principe de subvention ;
- quatre dossiers sont en attente d'un dossier projet ;
- deux dossiers projet doivent être complétés par le porteur de projet ;
- un dossier projet est en cours de traitement en vue d'une promesse ferme de subvention ;
- dix dossiers ont reçu une promesse ferme de subvention et ont bénéficié d'un engagement ;
- quatre dossiers sont finalisés.

Au vu des chiffres que je viens d'énoncer, je n'ai pas le sentiment que le nombre de dossiers rentrés est faible et je n'ai pas à ce jour de retours de terrain qui indiquent que le taux de subvention du décret du 3 décembre 2020 est insuffisant et freine le développement de projets d'infrastructures de quartier. Ceux-ci s'inscrivent généralement dans un programme plus complet d'investissements dans un quartier spécifique et sont donc dépendants de la dynamique de projets plus larges initiés par les pouvoirs locaux. Il revient aux porteurs de projets de déposer un dossier et comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, je ne peux pas me substituer à ceci.

**M. le Président.** – La parole est à M. Antoine.

**M. Antoine** (Les Engagés). – Monsieur le Président, d'abord merci pour la correction de l'*agoraspace* mais c'est vrai que c'est une appellation que bon nombre de nos concitoyens et votre serviteur utilisent, peut-être à tort : sports de rue, petite infrastructure sociale de quartier, peu importe l'appellation, on voit de quoi il s'agit. Ce sont des infrastructures légères qui permettent la pratique de différentes disciplines sportives, en dehors de toute affiliation à des clubs ou fédérations, et qui contribuent à la convivialité et à la vitalité de

quartiers, parfois même délaissés ou au sein de sociétés de logement.

Cela reste pour moi une excellente politique. Vous nous renvoyez au vote de 2020, mais pardonnez-nous, ni M. Collin ni moi ne l'avons voté. Votre parti l'a voté et je pense qu'il faut toujours avoir l'honnêteté d'une évaluation et d'une correction le moment venu.

Je trouve que le nombre de dossiers que vous évoquez, certes, c'est appréciable, mais c'est loin de ce que nous avons connu par le passé. Évidemment, chaque ministre a ses priorités et je formule vraiment le vœu qu'à l'avenir, ce sport davantage social soit encouragé, promu et donc correctement subventionné lors de la prochaine législature.